MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hautsde-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

> Décision n° 23285 du 2 novembre 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

> > NOR: INTJ2128938S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense :

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR: INTJ2032371S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Decroos Florian NIGEND: 131 634

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Souffrin Sylvain NIGEND: 153 999

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

LecoeucheKévinNIGEND : 310 640QuoniouFreddyNIGEND : 147 892DemetLaurentNIGEND : 132 670

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

DubucFrédérikNIGEND : 153 684**Mayeux**SergeNIGEND : 149 073

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 novembre 2021.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord, O. Courtet